

Situation du département de l'Aude consolidée au 30/06/2010

19,7 millions d'euros d'encours de crédit traités en médiation:

- 169 entreprises ont saisi la Médiation départementale du crédit
- 134 dossiers ont été acceptés et pris en charge en médiation
- 79.3 % des dossiers déposés ont été acceptés en médiation
- 128 dossiers sont désormais instruits et clôturés en médiation
- Le taux de dossiers ressortant en médiation réussie est de 69 %

Le dispositif de médiation depuis son lancement en novembre 2008 a donc contribué dans le département de l'Aude, en lien avec les services de l'Etat, à :

- conforter près de 79 sociétés dans leur activité
- débloquer 16,9 millions euros de crédit (hors écrasement des dettes)
- préserver 1020 emplois

Nature des difficultés rencontrées :

- les difficultés de financement touchant principalement les lignes de découvert et les besoins de crédit à court terme constituent la principale cause de saisine du médiateur (80%)
- les banques constituent les principaux acteurs concernés (98% des dossiers traités en médiation)
- 3 dossiers concernent exclusivement les sociétés d'assurance crédit ou d'affacturage
- 8 dossiers dépassant le cadre de la médiation bancaire ou d'assurance crédit ont été transférés au TPG ou au tribunal de commerce afin d'identifier des solutions adaptées aux difficultés structurelles rencontrées

Typologie des entreprises concernées :

- plus de 99% des entreprises en médiation sont des TPE ou des PME de moins de 50 salariés

Secteurs d'activité	Département Aude
Services	19%
Commerce	27%
Industrie	1%
BTP	28%
Agriculture	12%
Hôtellerie restauration	13%